

DEMANDE D'EQUIVALENCE DE DIPLOME
 (document à compléter seulement par les candidats sans diplôme)

Ce document doit **impérativement** être rempli et fourni par tout candidat sollicitant une équivalence de diplôme pour se présenter à un concours, accompagné des pièces justificatives mentionnées dans la constitution du dossier.

Veuillez également compléter les tableaux (p. 1 et/ou 2) vous concernant.

NOM et prénom du candidat :

.....

(pour les femmes mariées, précisez le nom patronymique)

Date de naissance : __ / __ / ____ à

CONCOURS POUR LEQUEL LA DEMANDE EST PRESENTEE :
CONCOURS D'ADJOINT ADMINISTRATIF DE 1ERE CLASSE TERRITORIAL
SESSION 2016
Condition de diplôme(s) normalement requise :
 candidats titulaires d'un **titre ou diplôme classé au moins au niveau V** de la nomenclature du répertoire national des certifications professionnelles ou d'une qualification reconnue comme équivalente.

A déjà obtenu une équivalence de diplôme pour ce concours ou pour tout autre concours pour lequel la même condition de qualification est requise (cocher la case correspondant à votre situation) :

OUI NON
 (le cas échéant joindre la copie de la décision)

DIPLOMES OU VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

Diplôme préparé	Spécialité éventuelle	Niveau de certification du diplôme ⁽¹⁾	Autorité ou organisme ayant délivré le diplôme ou dispensé la formation	OBTENU (oui/non)	Année d'obtention

(1) Exemples : niveau V : BEP, CAP, diplôme national du Brevet – niveau IV : Baccalauréat, Brevet de Technicien –niveau III : BTS, DUT – Niveau II : Licence, Maîtrise, Master 1 – niveau I : DESS, Master 2, Doctorat.

Fait le :

Le candidat certifie l'authenticité des informations portées sur ce document. (*)

Signature :

(*) Toute fausse déclaration est punie par la Loi (article 441-6 du code pénal et loi du 23 décembre 1901 modifiée).

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DES VOSGES
 28 RUE DE LA CLE D'OR – B.P. 30084 88003 EPINAL CEDEX
 Tél : 03-54.04.60.25- Internet : www.cdg88.fr

ACTIVITES PROFESSIONNELLES EXERCEES (document à compléter seulement en cas de demande d'équivalence pour les candidats sans diplôme)

NOM et prénom du candidat :

CONCOURS POUR LEQUEL LA DEMANDE EST PRESENTEE : CONCOURS D'ADJOINT ADMINISTRATIF DE 1ERE CLASSE SESSION 2016

EMPLOYEUR (désignation, adresse, téléphone, code NAF ou APE)	SERVICE D'AFFECTATION	INFORMATIONS RELATIVES AUX EMPLOIS OCCUPES PAR LE CANDIDAT				
		Intitulé de l'emploi et niveau de qualification nécessaire pour l'occuper	Catégorie socio- professionnelle correspondante (si possible)	Période d'emploi (date de début et date de fin)	Temps de travail dans l'emploi et durée légale du travail dans l'entreprise ou l'administratio n	Nature des activités exercées (principales missions, responsabilités confiées, réalisations, publics visés, outils ou méthodes employés)

--	--	--	--	--	--	--

Signature :



**PIECES A FOURNIR PAR LES CANDIDATS DEMANDANT UNE EQUIVALENCE DE DIPLOME POUR LE
CONCOURS EXTERNE
(POUR LES CANDIDATS SANS BACCALAUREAT OU SANS DIPLOME DE NIVEAU IV)**

En plus des pièces dans le dossier d'inscription doivent également être impérativement jointes par le candidat, en fonction de sa situation, dans le cadre d'une demande d'équivalence de diplôme:

CANDIDATS BENEFICIANT D'UNE EQUIVALENCE DE PLEIN DROIT

FOURNIR :

la présente demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat.

ET

une copie du diplôme, titre ou attestation établie par une autorité compétente prouvant que le candidat a accompli avec succès un cycle de formation au moins de mêmes niveau et durée que ceux des diplômes ou titres requis.

ou une copie de l'attestation d'inscription dans un cycle de formation dont la condition normale d'accès est d'être titulaire d'un diplôme ou titre au moins de même niveau que celui des diplômes ou titres requis.

ou une copie du diplôme ou titre homologué ou d'un diplôme ou titre à finalité professionnelle enregistré au RNCP, classé au moins au même niveau que le diplôme ou titre requis.

ou une copie du diplôme ou titre au moins équivalent figurant sur une liste fixée, pour chaque niveau de diplôme, par arrêté ministériel.

**CANDIDATS JUSTIFIANT D'AU MOINS
TROIS ANS D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES**

FOURNIR :

la présente demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat.

une copie des contrats de travail et des certificats de travail délivrés conformément à l'article L. 122-16 du code du travail, ou, à défaut, de tous les bulletins de salaire précisant, pour chaque activité, la nature et la durée de l'activité professionnelle exercée.

ou tout autre document établi par un organisme habilité, et permettant de justifier la nature et la durée de l'activité professionnelle du candidat (profil de postes, enregistrement au Registre du Commerce ou extrait Kbis, déclaration Urssaf, copie de déclaration fiscale énonçant le statut...), documents traduits le cas échéant en français par un traducteur agréé.

si possible, tout document permettant d'identifier, pour chaque activité professionnelle, la catégorie socio-professionnelle (CSP) correspondante (copie de la convention collective, copie du contrat de travail s'il mentionne la CSP...).

**CANDIDATS TITULAIRES D'UN TITRE OU DIPLOME
IMMEDIATEMENT INFERIEUR A CELUI REQUIS ET
JUSTIFIANT D'AU MOINS DEUX ANS D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES**

FOURNIR :

la présente demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat.

une copie du diplôme ou titre immédiatement inférieur à celui requis.

une copie des certificats de travail, des contrats de travail ou, à défaut, des bulletins de salaire précisant, pour chaque activité, la nature et la durée de l'activité professionnelle exercée.

tout autre document permettant de justifier la nature et la durée de l'activité professionnelle du candidat (profil de postes, enregistrement au Registre du Commerce ou extrait Kbis, déclaration Urssaf, copie de déclaration fiscale énonçant le statut...).

si possible, tout document permettant d'identifier, pour chaque activité professionnelle, la catégorie socio-professionnelle (CSP) correspondante (copie de la convention collective, copie contrat de travail s'il mentionne la CSP...).

**CANDIDATS TITULAIRES DE TITRES OU DE DIPLOMES
OBTENUS DANS UN AUTRE ETAT QUE LA FRANCE**

FOURNIR :

la demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat.

une copie de l'attestation de niveau du diplôme étranger délivrée par la Délégation Académique des Relations Européennes et Internationales et à la Coopération (service relevant du Ministère de l'Education Nationale)

une traduction du titre ou diplôme, par un traducteur assermenté, lorsqu'il est rédigé dans une autre langue que le français